

Les usagers, cas les plus courants

- Vous vendez ou venez d'acquérir un bien immobilier sur la commune. La mise en conformité doit être immédiate.
- Vous êtes desservis par un réseau séparatif. Vous avez 2 ans pour vous mettre en conformité.
- Le réseau unitaire passe devant chez vous. Quand cela est possible, vous êtes vivement encouragés à déconnecter vos eaux pluviales et les infiltrer sur votre terrain. Le but est de transformer l'unique réseau unitaire en réseau d'eaux usées sans engager dans l'immédiat de lourds travaux. Ainsi nous éviterons de trop diluer nos effluents et limiterons l'impact sur le milieu naturel. La dernière habitation connectée sur le réseau est appelée à ne pas modifier son installation pour nettoyer et garder un effet « chasse d'eau » sur des réseaux qui sont souvent anciens.
- Vous avez une fosse septique alors que vous êtes desservis par un réseau communal. Que le réseau soit séparatif ou unitaire, il est impératif de déconnecter votre fosse. La solution la plus simple est souvent de la dériver avec un simple tuyau traversant et la remplir de sable.

4. Questions des usagers :

- Serons-nous aidés pour la mise en conformité ?

Malheureusement, à notre connaissance, il n'existe plus de possibilité. Nous avons eu la confirmation de l'agence de l'eau, du département et de l'ANAH.

- Devons-nous faire les travaux immédiatement ? et comment ?

Pour connaître la bonne démarche, merci de contacter la mairie. Au-delà des cas les plus fréquents énumérés ci-dessus, il reste des cas particuliers. Vos élus sont présents pour vous accompagner.

Ci-dessous la cartographie des réseaux de Labergement-du-Navois



Légende : — : réseau unitaire — : réseau séparatif

MAIRIE DE



Compte rendu réunion publique assainissement du 17 mai 2023 (une trentaine de participants)

1. Présentation du réseau communal - la définition du réseau unitaire et du séparatif

- **Séparatif** : dans la rue ou plus précisément au pied des habitations, 2 réseaux passent sur le domaine public. Le premier récupère les eaux pluviales (toiture – ruissellement), le second vos eaux usées (WC / lavabo / machines...)
- **Unitaire** : un seul réseau passe à proximité et récupère à la fois les eaux usées et les eaux pluviales

2. Station d'épuration

Les enjeux

- **Environnementaux** : nos rejets vont directement dans le milieu naturel et plus spécifiquement dans la Loue. Les services de l'état nous imposent une mise en conformité et nous accompagnent dans cette démarche.
- **Financiers** : investissement et fonctionnement très impactant. 3,5 à 4 M€ d'investissement avec un coût de fonctionnement dépassant les 100 000 €/an.
- **Techniques** : nous avons l'obligation de répondre aux normes de traitement en vigueur. Nous savons néanmoins que la station d'épuration **ne fonctionnera pas** si nous n'intervenons pas conjointement sur les réseaux communaux et sur la mise en conformité des particuliers.

Etat des lieux :

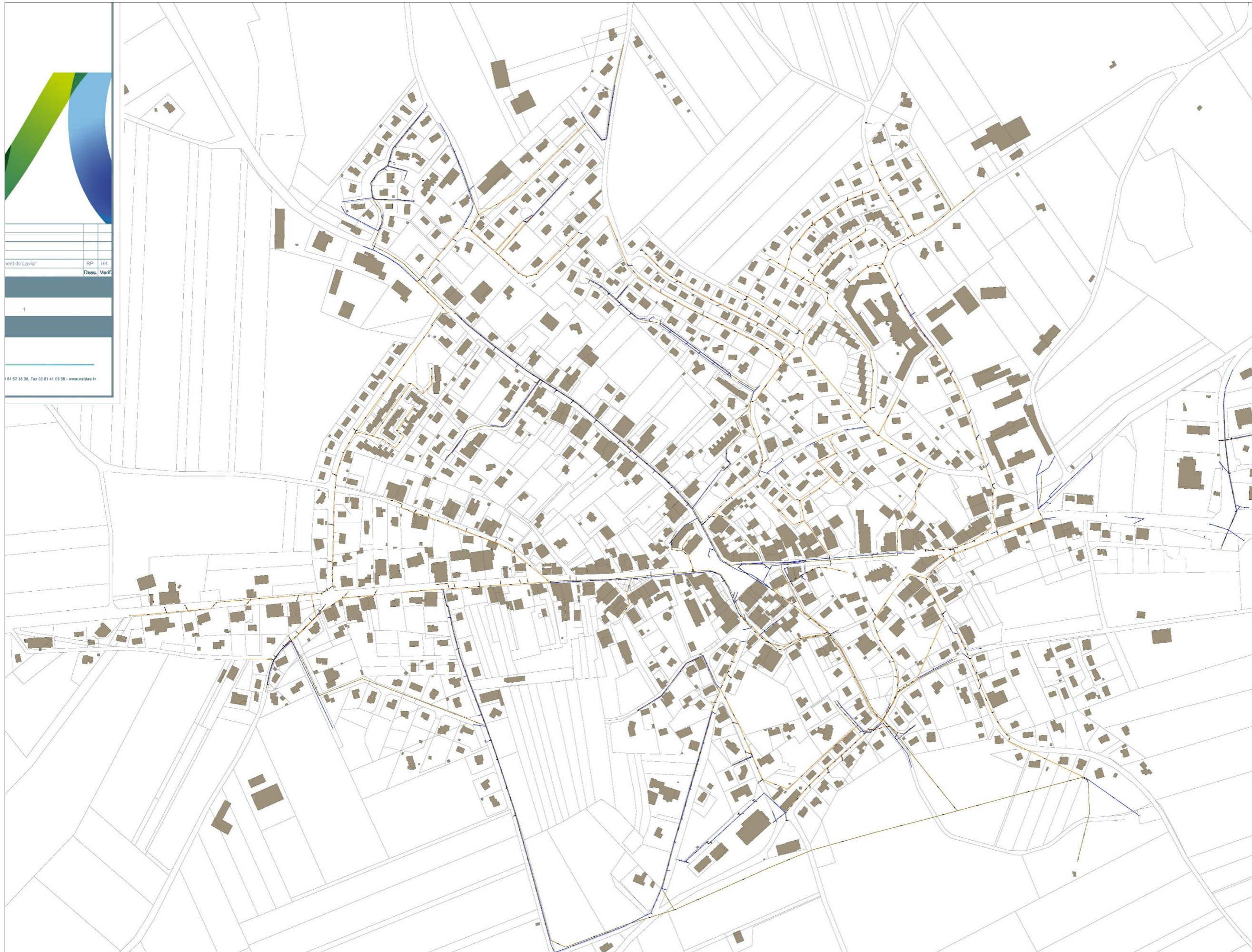
- **La commune** : certains réseaux sont poreux et laissent passer les eaux claires présentes dans les terrains. Ces dernières diluent nos effluents et augmentent la difficulté du traitement. Inversement, les effluents se perdent dans la nature avant d'atteindre la station.
- **Les usagers** : trop de maisons et bâtiments mal ou pas raccordés.

Pour fonctionner la station devra atteindre une charge entrante de 2 000 équivalents-habitants. A ce jour, nos résultats sont loin de cet objectif.

3. Les objectifs

Travaux communaux

- La commune a missionné le Bureau d'étude BEJ pour la mise en séparatif et la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable dans le périmètre de la rue de la Gare / de la Nue / Salle des fêtes. Les particuliers vont se voir démarcher pour réaliser des diagnostics de branchement. Coût des travaux, env. 400 000 € HT. D'autres travaux viendront prochainement.
- Campagne de contrôles de raccordement : un marché a été passé auprès de la société SOPRECO. Cette société passera chez les particuliers identifiés comme prioritaires, pour valider la conformité de leurs installations. 200 habitations se verront contrôlées cette année pour un coût de 11 000 € pris en charge par la commune.



Légende :

— : réseau unitaire

— : réseau séparatif



ent de Levier	RP	HK
	Dess.	Verif.
1		
81 52 38 38, Fax 03 81 41 09 98 - www.naldeo.fr		